

Madame, Monsieur le Maire
Mesdames, Messieurs les Conseillers

L'association Gerveur da viken dont je suis le Président est opposée à l'implantation d'éoliennes sur terre et sur mer et a fortiori au projet Sud Bretagne. Elle a rejoint début 2024 le Réseau national Energies Terre et Mer (RETM) dont la stratégie est positive et très réaliste.

Ce Réseau rassemble des élus du terrain : des maires, des associations locales et nationales et des simples citoyens. S'appuyant sur des chiffres officiels et des informations incontestables, les adhérents au RETM ont pour objectifs **d'une part alerter le gouvernement sur les risques existentiels pour la France des énergies intermittentes**, comme l'a rappelé Monsieur Bernard ACCOYER lors de son intervention le 11 octobre à la conférence de clôture du séminaire annuel de Réseau *Energies Terre & Mer*, **et d'autre part proposer des solutions durables et équilibrées sur l'ensemble des territoires français pour décarboner les usages de la chaleur et de la mobilité.** (Nicolas BOUR est le Porte-parole RETM. 06 84 50 07 90. www.retm.fr)

Le RETM a dénoncé l'amendement du gouvernement, le 16 octobre 2024 dans l'article 5 de la petite loi du Sénat sur l'énergie (voir PJ), d'un objectif de 200 TWh d'énergies renouvelables intermittentes inutiles, exorbitantes, dommageables pour le système énergétique français et destructrices du patrimoine et du cadre de vie des Français.

Plusieurs centaines de maires, citoyens, représentants d'associations ont formé des délégations le 19 octobre après-midi à Auxerre, Besançon, Châlons sur Saône, Château-Thierry, Dunkerque, Laon, Macon, au Mans, Périgueux, Soissons, Reims, Rethel, Saint-Brieuc, Saint-Nazaire, Soissons, Vannes, Vesoul pour remettre aux Préfets et Sous-Préfets une demande d'audience.

Cette demande d'audience a lieu à la veille de la **concertation nationale sur la Programmation Pluriannuelle de l'énergie**, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), **qui aura lieu du 2 novembre au 14 décembre 2024.**

Les propositions de solutions durables et équilibrées permettant d'interrompre complètement l'installation d'éoliennes seront formulées par la production de cahiers d'acteurs argumentés par les acteurs du territoire (*Maires, EPCI, Départements, Régions, Associations de consommateurs, Syndicats départementaux de l'Energie, Associations...*) pour alimenter la concertation sur la Programmation multi annuelle de l'Energie, les réflexions des Comités Régionaux de l'Energie dans toutes les Régions françaises, et surtout celles du Gouvernement et du Parlement.

Nous avons donc l'honneur et le plaisir de vous demander instamment de participer à cette concertation **sur la Programmation multi annuelle de l'Energie** afin d'exprimer votre point de vue en ce qui concerne le territoire dont vous avez la charge et que vous voulez sauvegarder. C'est vous, maires, en vous exprimant tous, qui avez le pouvoir d'infléchir les réflexions **des Comités Régionaux de l'Energie dans toutes les Régions françaises, et surtout celles du Gouvernement et du Parlement.**

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les conseillers, l'assurance de notre parfaite considération.



PJ le tract du RETM pour l'action du 19 octobre
un guide pratique rédigé par le RETM pour préparer le "cahier d'acteur"
un exemple de "cahier d'acteur" établi par le membre fondateur du RETM
un guide pratique rédigé par le RETM pour préparer le "cahier d'acteur"